

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE AGGLOMERATION URBAINE DU DOUBS

- Mairie de Morteau – Place de l'hôtel de ville BP 53095 F-25503 Morteau Cedex

ASSEMBLEE DU GLCT

Réunion du mardi 18 février 2020 à 19h00 à Morteau

- Compte-rendu -

Présents:

- Mesdames Katia Babey, Dominique Inglada, Dominique Mollier, Sylvette Riesen, Catherine Rognon
- Messieurs Jean-Marie Binétruy, Gilbert Bôle, José Decrauzat, Cédric Dupraz, Claude Faivre, Jean-Pierre Frigo, Gilbert Hirschi, Théo Huguenin-Elie, Patrick Laithier, Gérard Pülfer, Philippe Rouault, Bruno Todeschini, Pierre Vaufrey.

Absents excusés:

- Mesdames Marie-Jo Kaczmar, Sylvia Morel.
- Messieurs Marc Arlettaz, Cédric Bôle, Théo Bregnard, Jean-Noël Cuenot, Denis De la Reussille, Claude Dubois, Stéphane Reichen, Miguel Perez, André Pichot, Jean-Paul Wettstein.

Monsieur Cédric Bôle donne procuration à Monsieur Pierre Vaufrey.

Monsieur	Gilbert	Hirschi	a été	élu	secrétaire.	

Monsieur le Président ouvre la séance.

Il remercie la commune de Morteau pour son accueil et cède la parole à M Binétruy, Président de la Communauté de communes du Val de Morteau, pour un mot d'accueil.

Monsieur le Président propose l'adoption de l'ordre du jour diminué du point $n^{\circ}5$ « élection du bureau » sans objet pour cette séance.

Approbation à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente (28 mars 2019) avec remerciement à son auteur.

Approbation à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL

M le Président présente le rapport annuel du GLCT.

Mobilités

Ligne des Horlogers

Avec une topographie et un climat qui ne facilitent pas l'aménagement de nos voies de communication, nous constatons une augmentation du trafic et en parallèle toujours une faiblesse de la desserte en transports publics entre Morteau-La Chaux-de-Fonds. La ligne des horlogers, ce n'est à ce jour que 6 A/R journaliers doublés d'une faible capacité du matériel roulant, une rame ne pouvant offrir que 80 places assises.

La nouvelle convention TER 2018/2025 conclue entre la Région de BFC et SNCF Mobilités, qui régit l'ensemble des déplacements des transports ferroviaires de voyageurs se caractérise par un engagement fort en faveur du train avec en ce qui nous concerne pour le service annuel 2019 une augmentation de l'offre par la création d'un aller-retour supplémentaire Morteau/La-Chaux-de Fonds.

Les travaux programmés en 2021, en coordination avec les CFF nécessiteront une fermeture au public durant 8 mois. En contrepartie, la pose de balises françaises KVB sur le territoire suisse permettra d'assurer une interopérabilité entre les systèmes de signalisation jusqu'à l'horizon 2029 avec une plus grande souplesse dans l'utilisation du matériel roulant français X 73500.

Défi pour la suite : cette remise à niveau des structures nous conforte dans notre volonté d'aboutir à notre projet de navettisation entre Morteau et la Chaux de Fonds. L'étude de faisabilité de Marcus Rieder recommandait dans ses prérequis techniques « un tronçon Morteau-Col des Roches dans un état correct et qui permette un temps de parcours de 10 minutes ou moins », soit une vitesse pour le matériel roulant au moins égale à 80km/h. Or la préconisation de la Région à la SNCF n'est que de 65km/h au lieu et place de 60km/h actuellement...

Le Chemin des Rencontres

Le Chemin des Rencontres reste une ambition de longue haleine qui se heurte à de nombreuses contraintes. Ainsi, à la notion conviviale s'ajoute un besoin croissant de disposer, sur certains tronçons, d'un aménagement permettant des déplacements rapides, quotidiens, relevant d'une forme de pendularité.

Sur la partie française, la communauté de communes du Val de Morteau l'a inscrit dans le cadre du contrat de station signé avec l'Etat, la région Bourgogne – Franche-Comté et le département du Doubs, la finalisation du tracé se heurte à la résistance de certains propriétaires qui ne souhaitent pas autoriser le passage sur leurs parcelles.

En Suisse, l'Etat élabore une loi sur la mobilité douce en parallèle à un plan directeur cantonal sur le sujet. Le principe du Chemin des Rencontres y figure et la problématique de la mobilité douce a été intégrée dans le projet H20.

Route des microtechniques

L'axe H20 reliant le plateau suisse à la France - de Neuchâtel au Col des Roches deviendra une route nationale à partir de 2020, conformément à la volonté du peuple suisse qui a massivement accepté la création du fonds FORTA, lors des votations du 12 février 2017, la Confédération reprenant les deux projets d'évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Outre une réduction sensible de nuisances en centre urbain, H20 et coté France D461, vont conforter la liaison entre, d'une part, l'autoroute A5 à Neuchâtel et la H10 vers Berne et, d'autre part, l'autoroute A36 à Besançon et la N57 vers le Luxembourg.

La réalisation de ces aménagements dont la livraison est prévue à l'horizon 2028 aura donc un impact économique, sociétal et environnemental conséquent pour l'attractivité de notre territoire. Par voie de conséquence, nous avons conscience de la nécessité d'une adaptation de la D461 dite route des Microtechniques. L'axe entre Besançon, La Chaux de Fonds, et par-delà Bienne, Berne reste fondamental pour notre développement futur. Il va concourir aussi à l'évitement de la traversée de l'arc jurassien par les pôles du Genevois et du nord Franche-Comté.

Historiquement, la route des Microtechniques devait être progressivement aménagée en 2x2 voies. Celle-ci s'est terminée à l'été 2009 entre les Ages de Loray et Orchamps Vennes alors qu'après avoir lancé toutes les études et même acquis les terrains, le Conseil Départemental du Doubs a renoncé à aménager lourdement le passage délicat de la côte de Fuans.

M Binétruy ajoute que M Neugnot, vice-président en charge des transports du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté s'est engagé à faire classer la RD 461 comme route d'intérêt régional.

Promotion du covoiturage dans l'Arc Jurassien

Pour promouvoir et faire connaître le projet Covoiturage de l'Arc jurassien, des animations sont organisées dans les entreprises de toute la région. Elles permettent aux salariés de se renseigner sur les avantages comme les économies d'argent, de temps, de fatigue et de stress, mais aussi la convivialité et la sécurité, sans oublier les réductions d'émissions de CO2. Ainsi le covoiturage a doublé en 5 ans et en moyenne 25% des 35 000 collaborateurs covoiturent et 135 entreprises sont partenaires.

Si le programme Interreg a pris fin en 2018, les relais de financement sont assurés de part et d'autre de la frontière et pérennisent ainsi les efforts consentis ces dernières années. Le covoiturage devra néanmoins trouver à terme un modèle économique pour qu'il s'autosuffise sans soutien de fonds publics.

L'AUD a accueilli la remise des prix du challenge covoiturage de l'Arc Jurassien en décembre 2019.

Ligne de bus les Brenets-Villers le Lac

Le canton de Neuchâtel va reprendre ce dossier et va s'approcher de la nouvelle grande région Bourgogne – Franche-Comté pour faire avancer ce projet et étudier le partage des frais.

M Binétruy ajoute que la loi d'orientation sur les mobilités (loi LOM) votée en 2019 ouvre la possibilité aux intercommunalités de reprendre une partie de la compétence transports sur les bassins de mobilités. Par ce biais une souplesse est possible, il faudra examiner cela.

Actuellement le train des Brenets est utilisé par les frontaliers. M Pulfer ajoute qu'il y a 13 places P+R offertes à la gare des Brenets et qu'elles sont très utilisées.

Communication

Le « vivre ensemble » : Plateforme Internet

Autre mission de notre Groupement local de coopération transfrontalière : celle d'œuvrer en faveur d'un espace urbain transfrontalier doté d'une identité territoriale commune.

Nous avons inscrit en 2018 la création d'une plateforme Internet permettant une communication institutionnelle mais aussi et principalement une plateforme permettant d'accroître et de faciliter la coopération entre tous les acteurs de la société civile au sein de l'AUD.

Le groupe Publipresse à Morteau a été retenu fin 2018. Nous avons pris du retard et sommes toujours en phase de construction. L'architecture du site permettra à l'internaute de savoir étudier, faire du sport, se déplacer, se divertir ou se cultiver de part et d'autre de la frontière.

Projet ARC AD Interreg V 2017-2019

Le projet ARC-AD porte sur la mise en réseau et l'élaboration d'un dispositif d'aide à la décision pour la planification locale de l'espace transfrontalier jurassien.

L'AUD a été choisie comme le support expérimental de ce projet et à ce titre participe aux travaux d'ingénierie. Il subsiste à ce jour une question essentielle, celle du portage de l'outil, de sa maintenance et de sa pérennisation. La formalisation des résultats a été réalisée fin 2019.

Une journée de conclusion de ce projet a été organisée au Club 44 en janvier 2020, il en ressort un outil très intéressant dans le cadre des travaux de planifications de part et d'autre de la frontière. Il reste à résoudre la question de la maintenance et du portage de cet outil dans les années à venir pour qu'il demeure pleinement opérationnel.

Patrimoine immatériel de l'humanité : savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art,

L'Office fédéral de la culture helvétique, le Pays horloger et le Grand Besançon en France ont coordonné leurs démarches pour faire inscrire les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste du patrimoine culturel immatériel auprès de l'UNESCO. La réponse sera connue en décembre 2020.

Sans attendre l'inscription les porteurs du projet sont en train de déposer un projet Interreg nommé Arc Horloger pour entamer la mise en œuvre des engagements de préservation des savoir-faire présentés dans le dossier de candidature.

Environnement

STEP commune entre Les Brenets Villers le lac

Une étude est menée par le cabinet Verdi Ingénierie avec pour objectif celui de trouver le meilleur tracé de raccordement et d'évaluer les besoins en travaux de modification et/ou d'adaptation de nos ouvrages de collecte, de transport et notamment les postes de refoulement. Elle a été présentée à la commission assainissement de la communauté de communes du Val de Morteau et le sera prochainement au Conseil Communal des Brenets.

L'évaluation des possibilités de financement et la définition d'un échéancier de réalisation sont en cours.

Parc du Doubs / Parc du Doubs horloger

Les deux structures au sein desquelles siègent les communes de AUD poursuivent leur partenariat qui devrait se renforcer lorsque le Parc français aura été créé à la fin de l'année.

A l'heure actuelle, les dossiers portés en commun sont principalement d'ordre touristique (les chemins de la contrebande) et environnemental (suivi de la gouvernance binationale sur le Doubs Franco-Suisse et animation de la commission locale).

Les deux structures ont rapproché leur programme de travail 2020 – 2024 qui permettra de renforcer l'intégration de leurs politiques et de mieux se coordonner sur le portage de projets communs.

Conclusion

Ces travaux conséquents pour le transfrontalier ne sauraient se faire sans la grande qualité professionnelle, la vigilance et les conseils pertinents de nos collaborateurs, et je veux ici et au nom de mes collègues du bureau les en remercier tout particulièrement : coté France, Monsieur Yannick Nancy, Directeur du PETR du Pays Horloger, côté Suisse Madame Sarah Steinweg Clark. Administratrice, Urbanisme, bâtiments et relations extérieures à la Ville de La Chaux de Fonds. Je n'oublie pas d'associer à nos remerciements le RUN et son Directeur Monsieur Daniel Grassi-Pironne aui nous assiste et nous soutient dans tous nos travaux!!

Monsieur Jean-Pierre FRIGO et Madame Catherine ROGNON quittent la séance.

• COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET RAPPROCHEMENT DU COMPTE DE GESTION *Cf. compte administratif en annexe.*

Monsieur le Président quitte la séance pour laisser place au vote.

Après présentation et examen du compte administratif 2019, ainsi que du compte de gestion correspondant, Monsieur le vice-président constate la concordance entre les écritures du compte de gestion et du compte administratif 2019 et propose de passer au vote du compte administratif 2019.

Le Comité constate la concordance entre les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif et approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2019.

Approbation à l'unanimité.

Affectation du resultat 2019

Le comité après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, constatant que le dit compte présente :

- un déficit de la section d'investissement de 1248 € à reporter au D001.
- un excédent cumulé de fonctionnement ainsi déterminé :
 - o Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 7033,43 €
 - o Résultat de l'exercice : 126,33 €
 - o Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2019 : 7159,76 €

Décide l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

- Au besoin de financement de la section d'investissement (R1068) : 1248 €
- Reliquat à reprendre au budget 2020 au compte 002 : 5911,76 €

Approbation à l'unanimité.

DUREE DES AMORTISSEMENTS

L'assemblée fixe la durée des amortissements à 3 années pour le compte 2051.

Approbation à l'unanimité

BUDGET 2019

Cf. budget primitif en annexe.

Monsieur le président se trouvant rappelé en séance, présente le budget primitif de l'exercice 2019.

La répartition des participations statutaires des communes se décline de la manière suivante :

Population	CCVM	20 025	28,93%	20025	28,93%
	La Chaux de Fonds	37 941	54,81%		
	Les Brenets	1 043	1,51%		
	Le Locle	10 214	14,76%	49198	71,07%
	Total	69 223	100,00%	69223	100,00%

		Fonct		Invest	Total
Participation	ССУМ	7 751,98 €	28,93%	- €	7 751,98 €
	La Chaux de Fonds	14 687,53 €	54,81%	€	14 687,53 €
	Les Brenets	403,76 €	1,51%	- €	403,76 €
	Le Locle	3 953,99 €	14,76%	* €	3 953,99 €
	Total	6 797,26 €	100,00%	- €	26 797,26 €

Approbation à l'unanimité

DIVERS

Site Internet

Présentation du projet de site internet par M Comte de la société Publipresse.

A l'issue de cette présentation, la question de la mise en avant du travail et de l'économie est posée.

M le Président rappelle le sens de la démarche. Aujourd'hui la frontière a un usage utilitariste centré sur le travail et la consommation, le but était de mettre en avant et de faire connaître ce qui est proposé dans les domaines des loisirs, des sports, de la formation et de la culture dans cet espace afin d'en améliorer la perception comme un espace de vie par les habitants de l'AUD. En ce qui concerne l'économie, elle est incluse dans la partie « présentation du territoire » qui est dans la partie institutionnelle du site juste après les activités.

Il est proposé de retenir l'ordre de rubriques suivant :

- 1) Se déplacer
- 2) Etudier
- 3) Se cultiver
- 4) Faire du sport
- 5) Loisirs

Les photos vont être changées en fonction de ce qui est communiqué par les communes.

Les contenus et les mises à jour seront produites par les membres de AUD qui doivent s'organiser pour cela. Le site pourra être mis à jour même si l'information n'est pas encore intégralement disponible au lancement.

Le site sera livré optimisé pour un bon référencement.

- Elections

En France : Elles doivent avoir lieu les 15 et 22 mars, dans la plupart des communes l'élection se fera cependant au premier tour. Le panachage est encore possible dans les plus petites communes. L'élection du maire et des ses adjoints a lieu entre le vendredi et le dimanche de la semaine qui suit. Le 15 avril, installation du nouveau conseil communautaire pour le Val de Morteau.

En Suisse : Elles ont lieu le 14 juin à la Chaux-de-Fonds. Pour le Locle et les Brenets en raison du projet de fusion, elles sont prévues en septembre avec une entrée en fonction des nouveaux conseils en janvier 2021.

Statuts du GLCT

Ce projet de fusion aura un impact sur les statuts du GLCT avec 2 communes seulement qui y siègeront.

Un élargissement est également à étudier notamment sur le secteur des montagnes neuchâteloises. Il existe un intérêt au transfrontalier que ce soit dans le cadre du Parc du Doubs ou de l'AUD.

Santé

C'est un sujet sur lequel il y a matière à échanger notamment sur l'hospitalier. Echange sur le sujet dans le cadre de ARC-AD, il y a aussi des exemples sur d'autres frontières comme à la Cerdagne entre la France et l'Espagne.

Il y a matière à mieux structurer car dans ce domaine la coopération a été meilleure par le passé. Dans ce cadre une conférence sur le thème de la prévention est programmée le 18 juin par l'ARS et HNE.

Le Président de AUD Philippe ROUAULT



